

ACCORD NATIONAL POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

les trois partis de gauche décident:

“ union de la gauche dès le premier tour dans toutes les communes de France ”

Le 31 mars dernier, le Parti communiste a proposé à ses partenaires du Programme commun un accord national pour la constitution de listes d'union de la gauche dans toutes les communes de France dès le premier tour des élections municipales. Une première rencontre tenue le 21 mai entre les trois formations n'avait pas permis d'aboutir. Une nouvelle rencontre vient d'avoir lieu le 28 juin. Au cours de celle-ci, le Parti socialiste et le Mouvement des Radicaux de gauche ont enfin accepté d'aller vers la constitution de listes d'union dès le premier tour dans toutes les communes.

Nous publions ci-dessous le texte de l'accord réalisé entre les trois formations, ainsi que la déclaration prononcée à l'ouverture de la réunion par Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français.

Les délégations des Partis signataires du Programme commun se sont rencontrées le lundi 28 juin. Elles ont discuté de la préparation des élections municipales.

Les trois formations invitent leurs organisations départementales et locales à engager des négociations immédiates en vue du meilleur accord possible d'union de la gauche dès le premier tour de scrutin dans toutes les communes de France où elles sont présentes :

Par meilleur accord possible, les trois formations entendent notamment :

- Prendre pour base pour la composition des listes l'ensemble des consultations électorales intervenues depuis la signature du programme commun ;
- assurer la solidarité de gestion pendant la durée du mandat sur un contrat municipal s'inspirant des orientations du Programme commun.

Les délégations sont convenues de se rencontrer à nouveau à l'automne.

Paris le 28 juin 1976

DÉCLARATION DE GEORGES MARCHAIS

A L'OUVERTURE DE LA REUNION DES PARTIS DE GAUCHE LE 28 JUIN

Au cours de notre précédente réunion, le 21 mai dernier, nous avons convenu de nous revoir après avoir consulté nos organismes de direction respectifs.

Notre Comité central s'est réuni les 31 mai et 1er juin derniers. Il a été informé de nos entretiens. Au terme de ses travaux, il a chargé notre délégation de faire tout ce qui lui serait possible de faire pour que nos trois partis puissent, aujourd'hui même, annoncer à l'opinion publique qu'ils ont conclu ensemble un accord national pour présenter des listes d'union de la gauche, dès le 1er tour dans toutes les communes de France, lors des prochaines élections municipales. Quel esprit nous anime dans cette question? L'Union!

L'union, c'est un principe auquel, et depuis toujours, notre Parti est attaché. L'union, ce fut pour nous en permanence l'objet d'une lutte tenace, persévérante. L'histoire nous montre qu'il s'agit là d'une bonne lutte pour les travailleurs, pour notre pays. L'union des travailleurs autour d'une politique conforme à leurs intérêts, cela s'est toujours traduit pour eux par un progrès dans leurs conditions de vie. L'union des partis démocratiques auxquels ils font confiance est pour cela indispensable.

Sans remonter plus loin, c'est dans cet esprit que nous avons travaillé pour permettre l'union de nos partis sur un bon programme de gouvernement. Depuis quatre années notre union est réalisée. Ensemble nous avons abordé avec succès de nombreuses batailles politiques. L'influence de nos partis s'est élargie dans le pays. Aujourd'hui la perspective existe d'une victoire prochaine de la gauche.

Cela non seulement nous confirme mais nous renforce dans notre volonté unitaire.

Depuis la signature du Programme commun, nous avons entrepris un travail tenace pour rassembler notre peuple autour de ce programme. Nous poursuivons et nous poursuivrons sans relâche nos efforts pour créer les conditions d'un vaste rassemblement populaire dont nos partis forment l'axe, pour réaliser ce que nous appelons l'Union du peuple de France. L'union du peuple de France c'est la concrétisation de cette idée : l'avenir ne peut être ouvert et assuré que par notre peuple lui-même. Or, c'est notre avis, celui-ci peut aujourd'hui dans notre pays se rassembler, dans le respect et l'expression fructueuse de sa diversité sociale et spirituelle, autour de la politique démocratique définie par le programme commun. La gauche en a besoin pour gagner elle en aura besoin pour mettre en œuvre avec succès sa politique commune.

Dans le même temps et inséparablement, afin qu'elle apparaisse toujours mieux comme l'alternative sérieuse et durable à la coalition des partis conservateurs au pouvoir, nous avons consacré de grands efforts pour non seulement maintenir mais renforcer l'union entre nos partis. Depuis la signature du Programme commun, nous ne nous sommes jamais détournés de notre seul, de notre unique souci : consolider notre union. Nous ne nous en détournerons pas. Nous n'avons qu'une ligne, qu'une stratégie. L'union, encore et toujours l'union — voilà ce qui nous anime.

C'est dans cet esprit que nous avons pensé vous faire cette

proposition d'un accord national pour les prochaines élections municipales. En 1971, l'union n'existait pas. Cela ne nous a pas empêché, partout où nous l'avons pu, d'ouvrir nos listes à des représentants des autres partis de gauche. Aujourd'hui l'union existe. Comment ne trouverions nous pas les moyens de nous accorder pour présenter partout des listes communes? C'est notre volonté, c'est notre souhait profond.

Et nous avons la conviction qu'un tel accord entre nos partis serait de nature à susciter un puissant élan populaire dans le pays. Il permettrait indiscutablement à nos trois partis de gagner ensemble de nombreuses municipalités ou de renforcer leurs positions dans de multiples communes et donc de mettre en œuvre ensemble une politique municipale favorable aux populations laborieuses. J'ajoute qu'un tel accord aurait une grande portée non seulement immédiate mais d'avenir. Le moment où nous sommes est marqué par une grande bataille politique autour de la question du changement de société. Il nous semble qu'un tel accord entre nos partis pèserait d'un poids positif non négligeable pour la prochaine échéance électorale de 1978. Nous avons là une bonne occasion de manifester le renforcement de notre union, notre capacité de gérer ensemble dans un esprit clair et loyal les affaires publiques.

Dès lors que l'on est animé de cet esprit franchement unitaire nous pensons que rien ne devrait s'opposer à ce que, partout, dès le premier tour, se réalise l'union de la gauche pour les municipales. Les choses secondaires peuvent se régler facilement. Ce qui compte, nous semble-t-il, c'est la volonté politique. Nous l'avons.

C'est pourquoi le Comité central de notre Parti, afin de lever tous les obstacles, a examiné avec une grande bonne volonté les remarques que vous avez formulées au cours de notre précédente rencontre :

— Pour les orientations communes de nos listes, notre Comité central est d'avis qu'elles pourraient sans grand problème et raisonnablement s'appuyer sur le programme commun. La solidarité nécessaire des élus dans la gestion serait fondée sur le respect de ces orientations.

— Pour la constitution des listes, tenant compte que les élections municipales de 1971 ont eu lieu avant la signature programme commun, nous proposons de choisir comme base les résultats des dernières élections nationales : les élections législatives de 1973.

— Pour le premier adjoint, nous sommes d'accord qu'il appartienne à la même tendance politique que le maire.

— Nous sommes prêts, dans le cadre de l'accord national, à ouvrir les bureaux municipaux des villes que nous dirigerons à des élus socialistes et radicaux de gauche, sur la base respective de l'influence de chaque parti.

Comme vous le voyez, nous allons au devant des idées que vous aviez exposées au cours de notre dernière rencontre.

Compte tenu des réponses positives que nous apportons à vos questions, nous pensons que rien ne devrait plus empêcher notre accord national. Nous n'avons, pour notre part, aucune exigence excessive, nous avons seulement la volonté d'aboutir.

J'ADHÈRE AU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

NOM : Prénom :

Profession : Age :

Adresse :

Localité : Département :

Lieu de travail (dénomination et adresse)

Signature :